



Travaux et locataire

Par **Ktee34**, le **02/07/2023** à **12:06**

Bonjour

Nous avons fait une offre d'achat sur un studio et devons signer le compromis le 7/7
Le logement devait être vide d'occupants or nous avons découvert par hasard que le propriétaire vendeur n'a pas donné congés à son locataire.
La fin de son bail étant le 23/09 nous nous retrouvons coincé.
En soi ce n'est pas un problème sauf que:

Nous avons prévu des travaux de rénovation assez conséquents car le studio est en très mauvais état mais
L'étudiant souhaite rester sur place pendant les travaux... C'est techniquement impossible.
Impossible également de repousser les travaux, ils sont calés, notre artisan part à la retraite et nous ne voulons travailler qu'avec lui.

Les travaux dureront moins de 21 jours

Je lis tout et son contraire sur internet en terme de relogement, d'accès au logement pour effectuer des travaux, d'augmentation de loyer et je suis perdue.

Merci de vos retours